



6^{Eme} TROPHEE DES GARRIGUES



Les 3, 4 et 5 Juin 2017

Week-end de la pentecôte

Pour les catégories :

Débutants (U9), Poussins (U11), Benjamins (U13)

Infos, tarifs et inscriptions :

ESRS

Stade André SAVONNE

30650 ROCHEFORT DU GARD

Tél : Philippe au 06 20 10 54 66

Site : www.trophee-des-garrigues.fr

Mail : tournoifoot.rochefortdugard@gmail.com



INTRODUCTION

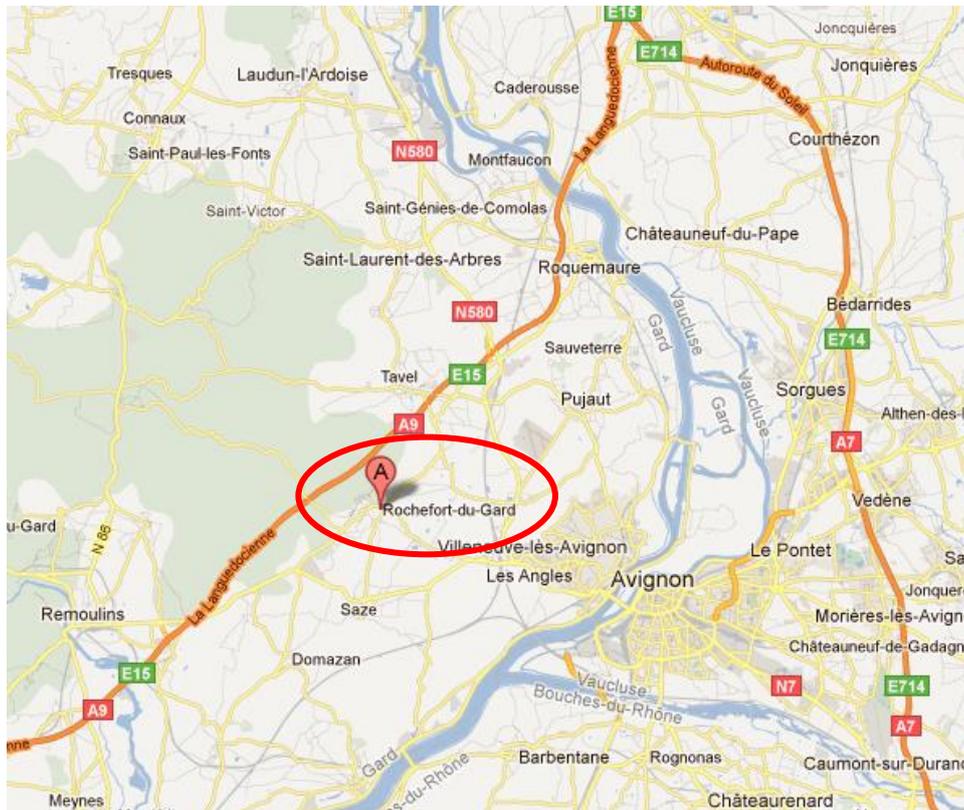
L'ES ROCHEFORT SIGNARGUES (ESRS) organise un tournoi dédié aux jeunes des catégories U9, U11 et U13,

LE TROPHEE DES GARRIGUES

C'est avec une grande joie que nous vous accueillerons en pays Gardois où il fait bon vivre avec tous les ingrédients nécessaires à un séjour réussi : football, soleil et sites touristiques mondialement connus.

Vous êtes au cœur des vignobles des Côtes du Rhône à :

- 12 km d'Avignon
- 15 km du Pont du Gard
- 34 km de Nîmes
- Moins d'1 heure de Montpellier et des plages



Pour tout renseignement

Site : www.trophee-des-garrigues.fr

Votre contact tournoi

PHILIPPE au 06 20 10 54 66

Mail : tournoifoot.rochefortdugard@gmail.com



HORAIRES

L'accueil des équipes se fera au Stade André Savonne de ROCHEFORT DU GARD le **samedi 3 Juin 2017 de 10 heures à 12 heures au plus tard.**

DEBUT DU TOURNOI : Samedi 3 Juin à 14 heures
FIN DU TOURNOI : Lundi 5 Juin.

FORMAT DU TOURNOI

U9 – débutants – à 5 auront un effectif de 8 joueurs maximum nés en 2008 et 2009
U11 – poussins – à 8 auront un effectif de 12 joueurs maximum nés en 2006 et 2007
U13 – benjamins – à 8 auront un effectif de 12 joueurs maximum nés en 2005 et 2004

La commission d'organisation du Tournoi se réserve la possibilité de modifier le format du tournoi notamment le nombre d'équipes et la durée des rencontres afin d'optimiser la gestion sportive.

Ce tournoi sera disputé selon les statuts et règlements de la Fédération Française de Football.

Chaque équipe devra déposer la liste nominative de ses joueurs aux organisateurs dès son arrivée, avec les licences correspondantes. Un joueur sans licence ne peut pas participer au tournoi. Les licences seront récupérées avant la remise des récompenses.

Les équipes devront être impérativement encadrées en permanence par au moins 2 dirigeants sur les lieux de la compétition, mais aussi sur le lieu d'hébergement et lors des repas.

La compétition est placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité. La sérénité du tournoi devra être scrupuleusement respectée par les joueurs et l'encadrement.

ARBITRAGE

Les rencontres seront dirigées par des arbitres officiels du District Gard Lozère ou de la Ligue Languedoc Roussillon, ou bien par des arbitres bénévoles du Club.

Un arbitre assistant devra être mis à disposition par les Clubs participants pour chaque rencontre de chacune de leurs équipes engagées.

Tout litige éventuel sera arbitré par la Commission d'organisation du tournoi dont les décisions seront sans appel.



HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Le Comité d'Organisation propose aux Clubs des formules forfaitaires pour l'hébergement et la restauration.

L'hébergement et la restauration des joueurs, de leur encadrement et des personnes sont organisés par l'ESRS le samedi soir, dimanche midi et soir et lundi midi.

HEBERGEMENT :

Le Comité d'Organisation propose aux clubs des formules forfaitaires en mobil-homes tout confort ou en chambres d'hôtels selon disponibilités sur ROCHEFORT du GARD (Hôtel) ou à Remoulins (Camping).

Pour le camping : un état des lieux devra être effectué à l'arrivée et avant le départ, conformément à la procédure définie par les lieux d'hébergement. Il est de la responsabilité des dirigeants des équipes hébergées de procéder à ces deux états des lieux pour éviter tout contentieux.

Pour tous les hébergements il est demandé d'installer un encadrant majeur par mobil-home ou par chambre.

Le coût d'éventuelles dégradations ou dommages sera déduit de la caution sur présentation des justificatifs et de l'état des lieux par les sites d'hébergement avant de plus amples recours si nécessaire.

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement la tranquillité des personnes séjournant dans les lieux d'hébergement. L'hébergement se déroulant dans des centres de vacances haut de gamme, nous vous indiquons que tout trouble pourra être sanctionné par l'exclusion immédiate de la structure mais aussi du Tournoi.

Pour les équipes logées au camping, pensez à vous munir de draps et de sacs de couchage.

RESTAURATION :

Les repas chauds seront servis le midi dans la salle municipale voisine du stade et sur le site du camping pour les repas du soir (Les personnes hébergées à l'hôtel devront se rendre au camping). Le forfait comprend les 4 repas du samedi soir, dimanche midi et soir et lundi midi.

Les petits déjeuners ne sont pas inclus dans le forfait. (Possibilité de réserver directement auprès des lieux d'hébergement).

En plus de ces prestations de restauration incluses dans le forfait, des buvettes et restaurations rapides seront disponibles sur le site du tournoi.



F.F.F n° 549486 – LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON – DISTRICT GARD LOZERE

ENTENTE SPORTIVE ROCHEFORT SIGNARGUES
Stade André Savonne – 30650 ROCHEFORT DU GARD
Tél : 06.20.10.54.66 – E-mail : tournoifoot-rochefortdugard@gmail.com





TARIFS

Engagement des équipes

Les frais d'enregistrement sont fixés à **60€** pour l'inscription d'une équipe et **100€** pour deux équipes ou plus.

Un chèque de caution de **600€ par équipe** sera demandé lors de l'inscription. Ce chèque ne sera pas encaissé et représente la caution du club pour l'engagement des équipes et l'hébergement des participants. Le chèque de caution sera détruit ou retourné par courrier postal à l'issue du tournoi si l'équipe a respecté son engagement et n'a pas commis de dégâts sur le site du couchage.

Forfait séjour (Sous réserve)

Un forfait pour tous les participants (joueurs, éducateurs, accompagnants...)

83 € pour le séjour complet.

65 € pour le séjour sans les repas du midi.

12 € la nuit supplémentaire du vendredi.

Gratuit pour enfants moins de 6 ans à la date du tournoi dans la limite de 1 enfant de moins de 6 ans pour 5 forfaits réglés.

Le forfait comprend :

- ✓ 2 nuits (samedi et dimanche)
- ✓ 1 soirée musicale au camping
- ✓ 2 repas du midi (dimanche et lundi)
- ✓ 2 repas du soir (samedi et dimanche)

Pour tout renseignement complémentaire

Site : www.trophee-des-garrigues.fr

Votre contact tournoi
PHILIPPE au 06 20 10 54 66

Mail : tournoifoot.rochefortdugard@gmail.com



Fiche d'engagement et de réservation

Je soussigné
Président du club de Affilié à la FFF sous le n°

✚ Accepte l'invitation de l'ES ROCHEFORT-SIGNARGUES pour son tournoi et engage :

..... équipe(s) U9 et/ou équipe(s) U11 et/ou équipe(s) U13.

Le montant des frais d'inscription s'élève à€

(Joindre un chèque à l'inscription : 60€ pour une équipe, 100€ pour 2 équipes ou plus)

Personne du club en charge du traitement du dossier d'inscription :

Nom du responsable	Prénom	Téléphone	E-mail

Coordonnées des responsables d'équipes :

Catégorie	Nom du responsable	Prénom	Téléphone	E-mail

✚ Réserve pour le tournoi :

..... Forfaits joueurs, éducateurs et accompagnants à 83 €

..... Forfaits joueurs, éducateurs et accompagnants sans repas du midi à 65 €

..... Nuits supplémentaire (vendredi) à 12 €

..... Forfaits accompagnants de moins de 6 ans gratuits

Soit un global de €

La moitié de cette réservation, soit €, est versée en acompte par chèque joint accompagné d'un chèque de caution de 600€ (chèque séparé du paiement des forfaits).

Le solde des montants dus sera réglé au plus tard à l'arrivée sur le site du tournoi.

Nom et prénom du Président, date et signature

Cachet du Club obligatoire



Pour faire face au grand nombre de demandes d'inscription, les équipes ne seront considérées définitivement engagées qu'à partir du moment où l'ESRS sera en possession du dossier d'inscription complet et du paiement du montant de la réservation.

Le dossier d'inscription doit être retourné par courrier postal avant le **14 Avril 2017** au plus tard à l'attention de :

Monsieur MARTINEZ Philippe

Clos de la Calvette

30650 ROCHEFORT DU GARD

Tel : 06 20 10 54 66

Mail : tournoifoot.rochefortdugard@gmail.com

Il sera composé :

- De la fiche d'engagement et réservation des forfaits totalement complétée.
- D'un chèque de réservation d'un montant correspondant à 50% des frais d'hébergement.
- D'un chèque d'inscription de(s) équipe(s) de 60€ pour une équipe et 100€ pour 2 équipes ou plus.
- D'un chèque de caution de 600 € par équipe qui représente la caution du club pour l'engagement des équipes et l'hébergement des participants. Le chèque de caution sera retourné par courrier postal à l'issue du tournoi si l'équipe a respecté son engagement et n'a pas commis de dégâts sur le site du couchage.
- Tous les chèques devront être émis à l'ordre de "ENTENTE SPORTIVE ROCHEFORT-SIGNARGUES". Hormis le chèque de caution, tous les chèques seront encaissés.